

PROJET D'ACCUEIL

CRECHE « LES PITCHOUNETS »



Crèche « Les Pitchounets »

Rue Dehase 64

1480 Tubize

02/355.76.44

francoise.peeters@cpas-tubize.be

PREAMBULE

Le projet d'accueil a pour objectifs de vous présenter le milieu d'accueil et de décrire la démarche pédagogique développée.

Il est nourri par la réflexion de l'équipe éducative sur le sens à donner à sa pratique professionnelle.

Celle-ci prend en compte les éléments de connaissances actuelles de l'enfant, de son environnement, de ses besoins.

L'installation d'une relation de confiance et de respect réciproque entre les parents et les membres de l'équipe est indispensable au cheminement heureux de l'enfant en crèche.

Ce projet est évolutif afin de refléter au mieux notre réalité.

Nous invitons les parents à partager remarques et suggestions.

UN OBJECTIF POURSUIVI

Permettre l'épanouissement physique, psychique
et émotionnel de l'enfant

DES MOYENS POUR L'ATTEINDRE

- ▶ Assurer la sécurité affective de base de chaque enfant ;
- ▶ Soutenir l'acquisition du sentiment d'estime de soi ;
- ▶ Développer une alliance éducative avec les parents.

DES METHODES DE TRAVAIL COHERENTES ET CONCERTÉES

▶ Poser la continuité des soins offerts :

- puéricultrices de référence
- prise en charge des enfants en séquence
- repères spatiaux
- rituels
- modèles de communication

▶ Soutenir l'acquisition du sentiment de confiance en soi :

- exercer un travail d'observation fine afin de répondre aux besoins de l'enfant
- individualiser l'accueil
- respecter le désir des enfants
- installer un climat de confiance quant aux compétences de l'enfant

▶ Développer un partenariat avec les familles :

- communication bienveillante dans le respect des fonctions complémentaires parents/professionnelles
- permettre des moments d'échange et de partage formels/informels
- développer une alliance éducative positive

DU PERSONNEL

- ▶ Inscrit le travail effectué dans un contexte de réflexion et de formation continuée visant à donner sens à sa pratique professionnelle

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT



La crèche dispose de deux lieux de vie distincts : « les petits » et « les grands ».

L'équipe se compose de 6 puéricultrices pour un temps de travail équivalent à 4 temps plein et 6/10 temps, réparti équitablement dans chaque lieu de vie.

Un tableau est placé dans le hall d'entrée afin d'afficher la photo des puéricultrices présentes au jour le jour dans chaque lieu de vie.

Toute l'équipe participe à :

- ⇒ des formations diverses sur des thèmes concernant la petite enfance, le travail d'équipe, la communication...
- ⇒ des journées pédagogiques dont le sujet est choisi en fonction des besoins de l'équipe,
- ⇒ des réunions d'équipe au cours desquelles nous abordons les aspects méthodologiques du travail ainsi que la dynamique du groupe.

Vous ne verrez pas la même personne le matin et le soir car la crèche est ouverte 11 heures et le personnel travaille sous forme de pauses.

Les puéricultrices transmettent les informations de manière orale et/ou via un carnet de communication dans lequel sont consignés les événements importants concernant votre enfant.

En cas d'absence d'une puéricultrice, nous essayons, dans la mesure du possible, que le remplacement soit effectué par une collègue occupée à temps partiel ou à défaut d'avoir une personne remplaçante la plus constante possible.

Le cadre de vie.

Les locaux sont conçus et aménagés afin d'assurer un maximum de sécurité et de confort aux petits.

Les lieux de vie disposent d'un espace de jeu et d'un espace de repos. Une aire de jeu extérieure permet aux enfants de profiter des beaux jours.

Une hygiène rigoureuse est appliquée

Les repas.

Les repas sont préparés au sein de la crèche par une personne exclusivement attitrée à cette tâche.

Les menus et leur mode de préparation respectent les consignes de la diététicienne de l'O.N.E. Ces derniers sont affichés à la vue des parents.

Ainsi **pour les plus petits** en dehors de l'alimentation lactée, les dîners se composent de :

- Pommes de terre,
- Viande ou poisson,
- Légumes.

Les goûters sont préparés avec des fruits préférentiellement de saison.

Les parents donnent le premier biberon de la journée à leur enfant.

Les laits en poudre dits courants sont achetés par la crèche. Les laits en poudre spécifiques sont fournis par les parents, soit dans leur boîte d'origine mentionnant le nom de l'enfant, soit sous forme de dosettes avec une étiquette nominative.

Sur le contenant du lait maternel sont mentionnés le nom de l'enfant et la date de « production ».

Pour les plus grands, la variété des repas s'étoffe :

Les dîners comprennent :

- Des légumes,
- Des pommes de terre /riz/pâtes/blé/semoule de blé,
- De la viande ou du poisson,
- En dessert des fruits,
- De l'eau.

Les goûters sont constitués :

- De fruits,
- Du pain sous différentes formes : cramiq, craquelin, pain blanc, pain demi-gris, sandwich, pain au lait),
- Un accompagnement pour le pain : fromage, choco, confiture, ...
- Une fois par semaine : une crème vanille ou une crème chocolat maison,
- Une fois par semaine : du fromage blanc ou du yaourt,
- De l'eau.

Les régimes résultant de conviction religieuse sont respectés.

Les aliments proscrits ne seront pas donnés à votre enfant ; un régime végétarien lui sera proposé.

En ce qui concerne les enfants allergiques à certains aliments et dont l'allergie est attestée par un certificat médical, les parents apportent le repas **complet** en respectant les recommandations de l'AFSCA. Le repas est présenté dans un récipient adapté au four à micro-ondes muni d'un couvercle, étiqueté au nom de l'enfant ; le contenu et la date de préparation doivent également être mentionnés. Les plats sont livrés froids, transportés à une température maximum de 7° (sac isotherme avec glaçons).

Les produits préemballés industriellement doivent être fournis dans un emballage fermé.
Les parents sont responsables de la sécurité des repas fournis. Le milieu d'accueil est responsable des étapes du processus à partir de la réception des repas.

La consultation médicale.

Une consultation médicale préventive est organisée mensuellement.
Elle se déroule le mardi de 16 heures à 18 heures afin permettre aux parents d'y assister.
Vous recevez toujours une invitation mentionnant l'heure du rendez-vous fixé avec votre enfant.
Les vaccinations se pratiqueront exclusivement en présence des parents.

L'accueil des "Petits".

La puéricultrice accueille l'enfant et son parent ; elle essaie de consacrer le temps nécessaire à l'échange d'informations et "au passage de bras harmonieux".

Les enfants qui manifestent encore des signes de fatigue sont déshabillés, changés et couchés.
Cette étape se fait lorsque l'enfant a eu le temps de s'imprégner du lieu qui l'entoure et de la personne qui s'occupe de lui.

L'aménagement de l'espace de vie vise la découverte des sens : se voir, s'entendre, se toucher, goûter ... tout cela sous l'œil attentif et sécurisant de l'adulte.

Nous adoptons la méthode de la « motricité libre » qui consiste à ne jamais mettre un enfant dans une position qu'il n'a pas lui-même acquise.

La puéricultrice, en utilisant ces propres ressources, va apporter une réponse au langage verbal et non verbal du petit au plus proche des émotions perçues.

Pour les enfants qui reçoivent une alimentation exclusivement lactée, nous respectons le rythme des repas en fonction du premier biberon bu et des consignes données par le médecin (pédiatre) de l'enfant.

Ce sont les parents qui démarrent la diversification alimentaire ; les puéricultrices poursuivent ce projet dans le respect des compétences de l'enfant.

Un potage est proposé à l'enfant en matinée.

Les repas de midi démarrent vers 11 heures et les goûters, vers 15 heures.

La façon de donner les repas est adaptée en fonction de l'évolution de chaque enfant (bras, chaise haute, chaise à table, ...).

L'appétence de chacun est reconnue.

Afin de ne pas interrompre les moments des repas et de sommeil, les arrivées et/ou les retours ne pourront s'effectuer :

- **entre 11 heures et 12 heures,**
- **entre 12 h 30 et 14 heures et**
- **entre 15 heures et 16 heures.**

En ce qui concerne le sommeil, l'observation permet de respecter les besoins de chaque enfant.

L'accueil des "Grands".

La puéricultrice accueille l'enfant et son parent ; elle note les informations nécessaires à la bonne coordination et entoure l'enfant de sa présence.

Vers 10 heures, c'est le moment du potage. Les repas du midi débutent à 11 heures 30 et les goûters, à 15 heures 30.

Les enfants mangent à table, chaque enfant a une place constante.

Afin de ne pas interrompre les moments des repas, les arrivées et/ou les retours ne pourront s'effectuer :

- **de 11 h 30 à 12 heures,**
- **de 12 h 30 et 14 heures et**
- **de 15 h 30 à 16 heures.**

L'espace de vie est aménagé « en espace jeux » accessibles de manière permanente aux enfants : jeux d'imitation, de psychomotricité, coin lecture/repos, ...

Les activités libres constituent la principale occupation de la journée. Durant ces moments, la puéricultrice occupe un poste d'observation bienveillant, répond aux sollicitations de l'enfant et veille à la sécurité de chacun.

Le jeu s'envisage comme une activité ludique qui n'a pas pour but les apprentissages préscolaires. Nous essayons que chaque jour, les enfants puissent passer un peu de temps à l'extérieur sauf lorsque les conditions climatiques sont vraiment trop mauvaises ou que l'encadrement du personnel ne le permet pas.

L'ENFANT



L'enfant a des besoins spécifiques que la puéricultrice, grâce à son observation attentive, tente d'identifier.

Les comportements, les attitudes, les mimiques de l'enfant sont autant d'éléments permettant un décodage significatif.

Le bien fondé de la réponse apportée aux besoins de l'enfant, reflétant l'émotion exprimée, conditionne l'émergence du sentiment de confiance aux autres et d'estime de soi.

Afin de respecter le corps de l'enfant, la puéricultrice le prévient verbalement de l'interaction, l'informe des manipulations et, à l'aide de mots, nomme ce qu'elle fait avec son corps.

En reconnaissant la singularité de chaque enfant, la puéricultrice va respecter son rythme, son évolution, son désir.

Elle accorde à l'enfant toute la confiance nécessaire pour qu'il puisse expérimenter dans une relation positive ses capacités.

Tous ces échanges vont se faire dans un climat d'empathie, de plaisir générant une dynamique chaleureuse.

LA FAMILLE ET LA CRECHE EN ALLIANCE EDUCATIVE



Les parents et l'équipe sont animés par un intérêt commun, à savoir le bien-être de l'enfant. Afin d'atteindre cet objectif commun, il est indispensable qu'une relation de confiance et de respect mutuel où chacune des parties reconnaît les compétences de l'autre s'instaure au plus tôt. Nous considérons que la fonction sociale de la crèche est d'accueillir les enfants afin de permettre aux parents de vaquer à leurs occupations professionnelles ou autres en toute sérénité. Ceci étant, rien ne remplace l'installation d'un lien parents-enfant fort, basé sur une relation nourrie par des moments partagés.

Le parcours de l'enfant en crèche est jalonné de **rencontres formelles** ou **informelles** entre la famille et le personnel.

En voici un bref aperçu :

- ♥ Les parents reçoivent par courriel (à défaut en format papier) les informations concernant l'organisation de l'accueil et visitent la crèche.
- ♥ Une réunion d'information destinée aux parents des enfants entrant par groupe de 6 est organisée en présence des puéricultrices des petits, de l'infirmière et de la directrice.
- ♥ Les parents de l'enfant sont reçus par l'infirmière et l'assistante sociale afin de remplir les dossiers médicaux et administratifs.

C'est le moment de clarifier les attentes de chacun, de répondre aux interrogations et de faire connaissance avec le nouveau venu.

- ♥ Ensuite, les parents et bébé rencontrent la puéricultrice qui va, de manière régulière, prendre soin d'eux. Elle se définit comme « puéricultrice de référence ».

Lors de cet entretien, les parents ont l'occasion de livrer toutes les informations nécessaires (un support écrit est prévu) et d'échanger avec la puéricultrice sur le futur quotidien de l'enfant.

- ♥ Pour faciliter une séparation souvent vécue comme prématurée, les parents et bébé partagent la vie du groupe de façon répétée, ce que nous nommons la période de familiarisation.

L'enfant découvre et appréhende ainsi ce nouvel environnement : des odeurs, des bruits, d'autres adultes, d'autres enfants avec la présence rassurante de son/ses parent(s).

Pour le parent, c'est l'occasion de rencontrer les autres puéricultrices qui vont s'occuper de bébé en l'absence de la puéricultrice de référence et aussi de visualiser l'enfant dans son nouveau milieu.

Les puéricultrices accordent du temps à la famille sans pour autant négliger leurs obligations professionnelles.

Dans tous les cas, nous demandons de garantir le respect et l'intimité des petits présents.

- ♥ Et puis vient le grand jour de confier bébé à la crèche ... avec quelques larmes peut-être.

Les moments d'arrivées et de départs sont très importants :

- le matin, le parent "donne" son enfant à la puéricultrice et lui fait part des informations qu'elle consigne dans un carnet.

Ce geste symbolique signifie l'acte de confiance que le parent accomplit à l'égard de la puéricultrice.

Dans le respect de la collectivité et le bien-être de tous, une attention à l'hygiène corporelle et à la propreté des vêtements de l'enfant est de mise. Pour des raisons d'hygiène collective, nous n'acceptons pas l'utilisation de couches lavables.

- le soir, la puéricultrice rend compte aux parents du déroulement de la journée de l'enfant.

Ces moments d'échanges authentiques assurent la nécessaire communication entre la maison et la crèche.

Les inquiétudes des parents sont légitimes; voilà pourquoi la ligne téléphonique leur est ouverte en permanence.

L'alimentation étant au cœur de la relation parents-enfant, nous laissons aux parents le soin d'initier tout nouveau comportement alimentaire (passage à la cuillère, introduction des légumes, des fruits ...).

Les mamans qui souhaitent allaiter à la crèche pourront le faire dans des conditions que nous espérons confortables.

Une autre étape essentielle dans l'évolution de l'enfant est le processus naturel d'acquisition de la propreté. Elle s'inscrit dans le respect de la volonté et la compétence de l'enfant et ne peut, en aucun cas, être envisagée comme un conditionnement.

Le rôle éducatif de la puéricultrice est d'être «vraiment présente», d'adopter une communication bienveillante, de rejoindre l'enfant au cœur de ses émotions, de répondre à ses besoins et de mettre à sa disposition des sujets d'expérimentation.

Elle garde la distance nécessaire pour permettre à l'enfant d'agir en indépendance.

L'enfant ainsi respecté dans sa singularité et ses choix développera un sentiment de confiance aux autres et d'estime de soi.

Tous les échanges vont se faire dans un climat d'empathie et de plaisir garant d'une dynamique chaleureuse.

Nous ne nous substituons pas aux parents, ainsi les tâches pouvant être accomplies par vous (donner des vitamines, les médicaments du matin et du soir...) ne le seront pas par nous.

Si votre enfant a été à selles à son arrivée, nous vous demandons de le changer et au besoin de le débarbouiller si nécessaire après un petit déjeuner pris sur le trajet.

Les moments quotidiens d'échanges et de dialogues entre les parents et les puéricultrices sont garants d'une communication en alliance éducative au bénéfice de l'enfant.

Dans le respect des enfants et du professionnalisme des puéricultrices qui se doivent de développer une qualité de présence à chaque enfant, les parents restent à l'extérieur des lieux de vie des enfants et n'abusent pas outre mesure du temps de la puéricultrice.

UNE REALITE : LA VIE EN COLLECTIVITE



L'entrée en crèche introduit précocement l'enfant dans la société.

Il y a donc lieu de mettre en place un environnement le moins hostile possible.

Ce nouveau terrain impose à l'enfant de nouvelles expériences comme la rencontre avec lui-même, avec d'autres enfants, avec d'autres adultes...au sein d'une collectivité.

Il est confronté à l'attente, la frustration, ...l'inconfort.

Afin de favoriser la sécurité affective de base essentielle au bon développement de l'enfant, la méthodologie de travail est basée sur le principe de la continuité des soins.

Pratiquement, cela signifie qu'une puéricultrice de référence va accompagner l'enfant le plus longtemps possible dans cet environnement.

Les repères spatiaux complètent le registre afin de parvenir à cet objectif.

Cela sous-entend, par exemple, que votre enfant occupe toujours le même lit, qu'il mange toujours à la même place, que l'espace est organisé de manière structurée, que les rituels sont respectés.

La continuité dans l'accueil et la qualité du lien établi entre l'adulte de référence et le petit revêtent une haute importance ; voilà pourquoi un nombre d'adultes le plus limité possible est habilité à prodiguer les soins nécessaires.

Dans cet esprit de permanence des repères, le moment du passage dans la section des grands fait l'objet d'une attention particulière.

Le groupe des petits est progressivement mis en contact avec le groupe des grands et ce, de manière à permettre à chacun de s'habituer à la présence de l'autre et pour les plus petits de se familiariser avec un nouvel espace.

Les stratégies d'approche, de séduction des enfants les renvoient à des réponses affectives qui vont les initier à la relation.

Ils vont aussi développer leur capacité à s'organiser, à créer des liens de solidarité.

Les limites énoncées et répétées à l'enfant sont posées.

Elles sont principalement basées sur le respect de soi, le respect des autres ou encore fixées dans le but de garantir la sécurité des enfants.

En cas de conflit, la puéricultrice va, en mettant des mots sur l'événement, les sensations et les émotions qu'il génère, encourager la médiation si celle-ci s'avère nécessaire et la recherche de solutions acceptées par tous.

La *confiance* en soi,
dans la vie, ne se
décide pas, elle nous
est donnée par les
autres, d'abord par
les parents puis par
l'entourage.

Dr Catherine Gueguen - Pour une enfance heureuse